

Mona HACKEL
29/04/1998
12 boulevard de Valmy, 92700 Colombes
mona.hackel@ensad.fr
07 50 45 99 83

À l'attention de la Fondation Vallet,

Le 7 juin 2022 à Colombes,

Objet : Lettre de motivation

Je m'appelle Mona Hackel, j'ai 24 ans et j'étudie aux Arts Décoratifs de Paris en section « d'image imprimée ». Diplômée en 2019 avec les félicitations du jury de l'École Supérieure d'Art de Lorraine d'Épinal en « image et narrations », ma pratique artistique se situe entre l'illustration, l'édition et la création radiophonique.

Cette année, j'ai pu bénéficier de l'opportunité de faire une année de césure entre ma troisième et future quatrième année d'étude. Ce choix a été motivé par le besoin de disposer de temps pour finaliser la création de notre spectacle de théâtre d'objets (co-écrit avec deux collègues rencontrées sur les bancs de l'école) intitulé *OIZO, exploration d'un monde de céramiques bavardes* et finaliser sa sortie officielle en février dernier au théâtre du L.E.M. de Nancy.

Cette première expérience professionnelle dans le milieu du spectacle vivant avec notre jeune compagnie *Écoutilles* a nécessité un investissement à mes propres frais pour l'achat de matériel son, les transports, la matière première pour la fabrication de la scénographie et des costumes. Les temps de résidence et dates de représentation qui ont parsemé mon année ne m'ont pas permis de m'engager dans un job étudiant régulier. Étudiante boursière, je bénéficie cette année encore de la bourse de l'État (104€ par mois) mais, je me retrouve en cette fin d'année avec 1000€ d'économies seulement pour envisager la reprise de mes études.

En ce qui concerne ma situation familiale : mes parents sont divorcés depuis le 29 janvier 2015. Le jugement du divorce, prononcé quand j'étais encore mineure, condamnait mon père à verser une pension alimentaire à ma mère qui nous avait à sa charge mon frère et moi. À ma majorité, suite à ma décision de vivre chez mon père, ma mère a consenti à renoncer à la part de pension alimentaire qui lui était versée et ne m'a plus soutenu financièrement dans la poursuite de mes études.

Mon père assure donc depuis la prise en charge de mes frais de scolarité, nourriture et loyer qu'il paye pour nous deux. Quant à mon petit frère, il bénéficie toujours de la pension alimentaire versée par mon père d'un montant de 375€ à ma mère et, d'une aide financière de cette dernière d'un montant mensuel de 190€.

Je reprends mes études à l'ENsAD l'année prochaine : le premier semestre me permettra de finir mon mémoire. J'envisage au second semestre de faire un échange en ERASMUS aux Beaux Arts d'Athènes (ASFA). Ce projet nécessitera de nouveaux frais comprenant un loyer mensuel sur place d'environ 300€ par mois ainsi que le paiement de billets d'avion aller-retour Paris/Athènes d'une valeur estimée à 500€.

Ma mère ne consentant pas à m'aider davantage, je m'en remets à vous dans l'espoir d'être aidée financièrement pour assurer le bon déroulé de mes études, sans que l'argent ne soit un frein à mon apprentissage.

Je regorge d'idées et de projets qui m'inscrivent de fait dans une économie précaire liée aux métiers de la création. Je ne perds pas espoir de m'en sortir et de trouver un équilibre financier lié à des projets rémunérés qui font sens pour moi.

À l'issue de ma formation à l'ENsAD, j'imagine tisser des projets entre ma pratique du son et la fabrication d'images. J'envisage de produire des documentaires radiophoniques pour France Culture, Arte Radio ou encore Radio Parleur. Des projets de spectacles en cours mêlants arts visuels, musique et théâtre d'objet me poussent à envisager d'obtenir le statut d'intermittente. J'ai par ailleurs déjà eu l'occasion de mener seule des ateliers d'animations artistiques en milieux scolaires et j'envisage de poursuivre ces activités autour de l'illustration, de l'édition et du média radio auprès de publics plus large.

Dans l'espoir de vous avoir convaincu de m'accompagner dans ma trajectoire, je reste à votre entière disposition pour tous renseignements supplémentaires.

Bien cordialement,

Mona Hackel

